

Enquête Publique du projet

«Centrale photovoltaïque au sol Les Plaines - Mignaloux Beauvoir»

Savigny l'Evescault le 15/06/2023

A l'attention de Mme AUDEBERT

Commissaire Enquêteur

3 volets dans ce projet : Le photovoltaïsme, l'élevage de volaille, le maraîchage.

Plutôt favorable au développement concerté et intelligent du photovoltaïsme, les éléments contenus dans les volets élevage et maraîchage contiennent de nombreuses incohérences.

Cette observation concerne la nuisance éventuelle liée la prolifération des mouches qui sera générée par l'élevage.

La cité du golf de Mignaloux est située à 300 m de la partie élevage.

La première habitation de Bois Lamy à 375 m.

Les habitations situées route des Bruères sont situées pour les plus proches à 350 mètres.

En cas de nuisance liée à la prolifération des mouches aucune mesure palliative n'est prévue.

En conséquence de quoi, en fonction des éléments fournis, nous nous opposons à la réalisation du projet « Centrale photovoltaïque au sol Les Plaines - Mignaloux Beauvoir »

Jacqueline & Jean-Philippe TRIBALAT
Savigny l'Evescault
Membres de l'Association Savigny Vent Debout